

## La carapace des crabes devient visqueuse

**SGP – ALLIANCE - UNSA**

Ils sont d'accord sur l'essentiel

**ILS ONT SIGNÉ  
ENSEMBLE !**

- Réforme des Corps et carrières
- Blocage des mutations
- Blocage des salaires des GPX jusqu'en 2012

Confédération Française de l'Encadrement – Confédération Générale des Cadres – CFE-CGC	
ALLIANCE Police Nationale M. Jean-Luc GARNIER	
SYNERGIE Officers M. Bruno BESCHIZZA	
Syndicat général de la police – Force Ouvrière – SGP/FO	
M. Nicolas COMTE	
Union nationale des syndicats autonomes – UNSA	
UNSA Police- Secrétaire général M. Joaquin MASANET	
UNSA Police -SPCD- M. Alain CORBIOS	
UNSA Police -SGAP de Paris M. Francis MASANET	
UNSA Police - CRS- M. Pierre ÇAVRET	

La campagne électorale semble bel et bien lancée chez Alliance, à moins que la télécommande soit encore activée depuis l'Élysée. Le temps des promesses à venir remplace désormais celui des promesses disparues. Et les carapaces nouvellement gaulonnées de ce panier deviennent visqueuses pour mieux vous séduire et surtout vous faire oublier que c'est leur signature qui a volontairement bloqué les grilles indiciaires du CEA.

Patrice PUECH

**Ils ont signé**

**Ils ont oublié**



Projet de décret fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois de la police nationale.

**Depuis 2004, une revalorisation de la grille indiciaire des Gardiens de la Paix est nécessaire.**

- La hausse du SMIC a entraîné un tassement du bas de la grille indiciaire des Gardiens de la Paix. Les élèves gardiens, stagiaires et titulaires 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> échelons étaient bloqués à l'indice 290.
- Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> échelons de gendarme ont été revalorisés au 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Le décret N° 2008-836 du 22/08/2008 prévoit, au 1<sup>er</sup> juillet 2008, une revalorisation de la grille indiciaire de la catégorie « C ».

**Pour ces trois raisons, la grille indiciaire des Gardiens de la Paix devait être redéfinie !**